SOUS LE MONT ALARIC, LE RENARD VEILLE

Infos Pratiques	
Distance	32,2 km
Niveau	Difficile
Dénivelé	814 m D+
Départ	MOUX
Typologie	boucle
Balisage	VTT Noir

Votre itinéraire

Étape 1 - De la cave coopérative, prendre la D2113 (avenue H. BATAILLE) sur environ 500m, en direction du village.

Étape 2 - Tourner alors à droite (Sud) dans la rue Prosper MESTRE HUC (indication GR77). On passe devant le tombeau d'Henri BATAILLE (curieuse fontaine de marbre Renaissance sur laquelle se trouve une reproduction du « Transi de René de CHALON » réalisée par le sculpteur animalier François POMPON. Il est devant la crypte familiale, derrière un enclos où sont placés différents poèmes de BATAILLE). Passer sous le pont de l'autoroute et emprunter la voie sur 400m jusqu'au lieu-dit « FOUR à CHAUX ».

Étape 3 - Au panneau d'affiche du parking du lieu-dit, le GR 77 et le PR montent par la droite tandis que l'itinéraire VTT tourne à gauche (Est). Au bout de de 500m, le sentier tourne à nouveau à gauche (Nord) pour emprunter une piste longeant dans un premier temps une vigne puis montant le flanc de la colline.

Étape 4 - Arrivé sur la serre (partie sommitale), le circuit court sur la droite (Est) jusqu'au village de Fontcouverte par le chemin des amandiers.

Étape 5 - Le circuit traverse le village plein Sud en direction de la Fontaine de Fontcalel. L'itinéraire emprunte alors une portion commune avec la PR « Autour de la Peyrouse » (balisage jaune) jusqu'à la séparation des deux tracés à l'intersection au Nord du lieu-dit « Les Vals ». Attention, une fois la partie sommitale passée (185m d'altitude) les deux sentiers se séparent sur environ 700m pour se retrouver au lieu-dit.

Étape 6 - A partir du contournement du lieu-dit « Les Vals », emprunter la piste descendant sur la gauche (Sud) jusqu'à un croisement. Prendre à droite (Ouest) sur 600m. Cette partie est commune avec le circuit 12 de Camplong d'Aude (en sens inverse).

Étape 7 - Dès lors, l'itinéraire remontera et s'élèvera pour rejoindre la piste menant au signal de l'Alaric notamment en traversant la combe Douzelle et la combe Torte. Sur la piste menant au signal, un panneau vous indiquera « ATTENTION, PASSAGE VTT UNIQUEMENT » avec une flèche à droite ; suivre cette nouvelle direction

Étape 8 - La descente s'effectuera sur 300m par un sentier large blotti dans un bois dense de chênes

verts, de genêts et de cistes. Au bout de cette descente, l'itinéraire rejoint le sentier du GR 77. Prendre à droite vers la fontaine des Jonc (Nord-Ouest) et descendre sur 2km jusqu'au « FOURS à CHAUX ». En chemin, on peut s'arrêter devant les ruines du château Saint-Pierre et profiter de la vue (une table d'interprétation éclaire sur l'histoire du site).

Étape 9 - L'itinéraire retourne à Moux par le même tracé qu'à l'aller. A l'intersection avec la D2113 au centre du village, suivre les traces du GR 77 par la rue Théron et la rue de la Calade. On quittera le GR 77 après le passage sous la D6113. L'itinéraire continue sur 600m sur la route avant de tourner à droite (Est) sur une piste sur une centaine de mètres. Un monotrace commence alors à gravir la colline de la Picarelle.

Étape 10 - Le monotrace débouche sur une piste empruntée par le PR de Montbrun-des-Corbières « LE ROCHER DU RENARD ». L'itinéraire VTT prend cette piste à contre sens vers la droite (Sud-Est). La boucle se poursuit sur la crête sommitale qui offre un beau point de vue sur l'Alaric et la plaine lézignanaise. Après avoir parcouru 1km sur la serre, le balisage VTT oblique vers la gauche (Nord).

Étape 11 - En remontant le massif vers le Nord, l'itinéraire emprunte une succession de pistes et de sentiers larges. Toute cette partie est à contre sens de la PR « LE ROCHER DU RENARD ». Au bout d'1,2km depuis le panneau « LA CÔTE de FONTCOUVERTE », le sentier part sur la droite (Est) sur un monotrace entre buis, chênes kermès ou simple pelouse d'herbe sèche et de thym. On rejoint alors la piste longeant une large piste.

Étape 12 - On amorce la descente en quittant cette piste. Le monotrace se reforme et s'engouffre dans une pinède bordant un talweg sur le flanc Nord-Est du plateau. Le circuit débouche alors sur un roc partagé avec le sentier de la PR « la Lausine » de Conilhac-Corbières.

Étape 13 - L'itinéraire continue de longer le flanc Est de la colline. Après un virage sur la gauche, deux sentiers se dessinent. Prendre celui de gauche (Est). Après une descente de 350m on débouche sur le village.

Étape 14 - Le balisage nous mène à l'ancien centre du village jusqu'au « Petit foyer » (salle Michel OLIVE). Depuis la place, prendre la route de Montbrun des Corbières – D165 jusqu'au col de la Portenelle

Étape 15 - Depuis le col de la Portenelle, quitter la D165 et prendre à gauche (Ouest) la piste sur 350m. L'itinéraire oblique ensuite vers la droite (Nord) pour emprunter un monotrace longeant l'arrête sommitale sur 1km. La vue s'ouvre sur le Minervois et la Montagne Noire…et le pic de Nore à son sommet.

Étape 16 - Etape 16 – Retrouver la piste (et le balisage jaune de la PR « Le rocher du renard » commun sur 300m. Continuer tout droit. La piste va descendre le flanc Nord de la colline pour se diriger vers Montbrun-des-Corbières.

Étape 17 - Arrivé aux premières maisons, l'itinéraire part à gauche (Ouest) sur une piste sur 300m. A l'intersection, prendre le chemin de droite. Après 600m, le circuit tourne à gauche sur 300m pour déboucher sur la route D65. Prendre à gauche (Sud-Ouest) et revenir sur Moux par le même itinéraire qu'à l'aller.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/sous-le-mont-alaric-le-renard-veille/